

OFFRE D'EMPLOI

AUXILIAIRE (TRAVAUX PUBLICS)

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics ou de son représentant, le titulaire exécute différents travaux reliés à l'entretien et à la réparation des infrastructures, du réseau routier, des terrains et équipements de la ville. Il opère différents véhicules et de la machinerie lourde. Il reçoit des directives et est responsable d'effectuer les diverses opérations qui lui sont confiées.

RESPONSABILITÉS :

- Conduire et opérer des véhicules et équipements rattachés, tels qu'arrosoir, balai mécanique, camion avec grappe et/ou épandeur d'abrasifs, tracteurs sur roues avec accessoires, grappe, balai ou boîte à sable;
- Au besoin, exécuter divers travaux manuels d'entretien général relatifs aux travaux en équipe tels que réparation et amélioration des services municipaux, de menuiserie, de voirie, de circulation, des réseaux d'aqueduc et sanitaire, de signalisation, des parcs et espaces verts et de tout autre lieu public et des travaux de déneigement et de déglacage;
- Sécuriser le chantier avec la signalisation;
- S'assurer du bon état du véhicule, de la machinerie, de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés et rapporter toutes déficiences à son supérieur immédiat;
- Respecter les règlements de sécurité dans son milieu de travail, utiliser des méthodes de travail sécuritaires et informer son supérieur immédiat de toutes situations dangereuses et anomalies;
- Toute autre tâche connexe exigée par le supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 3 avec mention M et F);
- Détenir une carte Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction, un atout;
- Posséder les aptitudes suivantes : polyvalence, dynamisme, initiative et autonomie;
- Être capable de travailler sous différentes conditions météorologiques.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Salaire entre 23,15 \$ et 28,15 \$ et conditions selon les dispositions de la convention collective en vigueur. Ville de la Tuque offre à ses employés une rémunération et une gamme d'avantages sociaux variés et concurrentiels. Horaire de travail de 37,5 heures par semaine et horaire d'été.

Toute personne répondant au profil ci-haut défini, doit postuler par écrit et transmettre son curriculum à l'adresse suivante:

Ville de La Tuque
Service des Ressources humaines
Poste : Auxiliaire (travaux publics)
375, rue St-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1L5

Téléphone : 819 523-8200 et télécopieur : 819 523-5419

Courriel : rh@ville.latuque.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Ville de La Tuque adopte des méthodes de dotation basées sur la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances.